



REGLEMENT DE L'OPERATION DE PARRAINAGE FINIDEMEPRIVER.COM

Article 1 - Organisateur

FINIDEMEPRIVER.COM, société par actions simplifiée, au capital de 10.000 euros, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 848 853 800 et inscrite à l'ORIAS sous le n° 19007525 en tant que Mandataire non exclusif en opérations de banques et services de paiement et en assurance, dont l'adresse du siège social est sise 2 rue de la Mabilais, 35000 RENNES, organise une opération de parrainage auprès de ses clients et prospects.

Article 2 - Durée de l'opération

L'opération de parrainage est valable à compter du 01 janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 3 - Conditions de participation

La participation en qualité de « Parrain » est réservée, sans distinction et sans engagement, aux clients et prospects de FINIDEMEPRIVER.COM.

Article 4 - Conditions de l'offre de parrainage

- 4.1 La participation à cette opération de parrainage entraîne l'adhésion sans réserve au présent règlement.
- 4.2. Le Parrain et le Filleul sont des personnes physiques majeures et capables juridiquement. Le Parrain et le Filleul doivent impérativement être des personnes physiques. Aucune personne morale ne peut bénéficier de l'Offre Parrainage.
- 4.3 Les salariés de FINIDEMEPRIVER.COM ne peuvent pas bénéficier de l'offre de parrainage, que ce soit en tant que Parrain ou en tant que Filleul.

Article 5 - Modalités de souscription à l'offre de parrainage

- 5.1 Pour souscrire à l'offre, le Parrain doit télécharger le bon de parrainage et l'imprimer depuis le site internet :
- 5.2 Après avoir dûment renseigné ses coordonnées ainsi que celles de son Filleul, le Parrain valide les données du bon de parrainage et le remet à la personne en charge du dossier.
- 5.3 En participant, le Filleul accepte expressément que ses coordonnées soient communiquées par son Parrain et atteste que FINIDEMEPRIVER.COM est autorisé à le contacter de sa part afin d'obtenir une confirmation de son Parrainage.
- 5.4 En souscrivant à l'offre de parrainage, le Filleul sollicite FINIDEMEPRIVER.COM afin d'être contacté pour la présentation de sa situation financière ainsi que de son projet et l'établissement de sa fiche contact. Le Filleul demeure à tout moment parfaitement

libre de déposer ou non une demande de financement chez FINIDEMEPRIVER.COM.

- 5.5 Le Filleul retourne à FINIDEMEPRIVER.COM son dossier de demande de financement complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées.
- 5.6 A réception du dossier complet, FINIDEMEPRIVER.COM le transmet pour étude à ses partenaires bancaires et informe dans les meilleurs délais le Filleul de l'éventuelle obtention d'une offre de financement.
- 5.7 Si le dossier est accepté par l'un des partenaires bancaires, l'envoi, adressé au Parrain, du chèque cadeau ou du code pour le réceptionner, aura lieu dans les 60 jours suivant la date de déblocage des fonds de refinancement par courrier recommandé avec accusé de réception.

Article 6 - Validité du parrainage

Un parrainage est considéré comme valide si et seulement si :

- les conditions requises à l'article 4 et 5 du présent règlement sont entièrement et correctement remplies,
- le Filleul fait une demande de financement qui est acceptée par l'un des partenaires bancaires de FINIDEMEPRIVER.COM,
- les fonds nécessaires au refinancement ont été effectivement versés au Filleul.

Article 7 - Conditions d'attribution du chèque cadeau

L'attribution du chèque cadeau au Parrain est subordonnée à la réalisation des conditions visées à l'article 5 du présent règlement.

Le Parrain percevra, pour chaque parrainage valide, un chèque cadeau de 150 € (cent cinquante euros).

Le chèque cadeau sera envoyé au Parrain soit à l'adresse indiquée sur le coupon. Ceci, dans les 60 jours qui suivent la date de versement des fonds par l'établissement bancaire au Filleul. Le chèque cadeau ne peut donner lieu à aucune contrepartie monétaire sous quelque forme que ce soit, ni être cédé à titre onéreux. Il ne peut être ni remplacé, ni remboursé en cas de vol, perte, détérioration, destruction ou dépassement de validité.

Article 8 - Dépôt du présent règlement et modifications

- 8.1 FINIDEMEPRIVER.COM se réserve le droit, si les circonstances le justifient, de modifier, d'annuler, ou suspendre à tout moment cette opération de parrainage, sans que sa responsabilité soit engagée.
- 8.2 Le règlement est disponible sur le site internet FINIDEMEPRIVER.COM pendant toute la durée de l'opération ainsi qu'au sein du siège social et peut également être adressé par courrier sur simple demande auprès de FINIDEMEPRIVER.COM - 2 rue de la Mabilais - 35000 RENNES.

Article 9 - Loi informatique et Libertés

- 9.1 Les informations à caractère personnel, concernant les Parrains et les Filleuls, recueillies dans le cadre de cette offre de parrainage, sont traitées conformément à la

loi du 6 janvier 1978 modifiée, dite "Informatique et Libertés". Elles font l'objet d'un traitement informatisé, sous la responsabilité de FINIDEMEPRIVER.COM. Les Parrains comme les Filleuls sont informés que les données à caractère personnel les concernant, collectées dans le cadre de cette opération, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation à l'opération de Parrainage de FINIDEMEPRIVER.COM et à l'attribution des chèques-cadeaux pour les Parrains, et pour les Filleuls au traitement de la demande de regroupement de crédits par FINIDEMEPRIVER.COM.

Parrains et Filleuls disposent, conformément aux articles 32 et suivants de la loi dite loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition à la transmission et de suppression des données personnelles les concernant.

Ces droits peuvent être exercés, sur simple demande des personnes concernées, adressée par courrier à l'adresse suivante : FINIDEMEPRIVER.COM – 2 rue de la Mabilais - 35000 RENNES ou par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@finidemepriver.com.

Si les données personnelles sont communiquées par le Filleul ou le Parrain, respectivement pour le compte de son Parrain ou Filleul, chacune des parties bénéficie des mêmes droits. La partie communiquant les informations s'engage à informer l'autre partie des dispositions du règlement avant toute participation, et ce compris celles visant les données personnelles, et obtenir de la partie concernée l'autorisation de l'utilisation de ses coordonnées à cette fin.

- 9.2 Dans le cadre de l'offre de Parrainage, FINIDEMEPRIVER.COM ne peut en aucun cas être mis en cause pour des opérations de spamming (c'est à dire, selon la définition de la CNIL, l'envoi massif, et parfois répété, de courriers électroniques non sollicités, à des personnes avec lesquelles l'expéditeur n'a jamais eu de contact et dont il a capté l'adresse électronique de façon irrégulière) ou de prospection illicite, dans la mesure où les participants garantissent avoir obtenu le consentement exprès de leur Parrain, ou selon le cas, de leur Filleul avant toute transmission des coordonnées de ce dernier aux services de Crédit Conseil de France pour les besoins du Parrainage, et informés la personne concernée des droits dont elle dispose au titre de la collecte des informations la concernant.

Article 10 - Mentions légales

FINIDEMEPRIVER.COM, société par actions simplifiée, au capital de 10.000 euros, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 848 853 800 et inscrite à l'ORIAS sous le n° 19007525 en tant que Mandataire non exclusif en opérations de banques et services de paiement et en assurance, dont l'adresse du siège social est sise 2 rue de la Mabilais, 35000 RENNES.

FINIDEMEPRIVER.COM et ses sociétés affiliées Crédit Conseil de France (RCS RENNES 510 302 946 – Orias : 12 067 152 – RC Pro : 2011PCA 097), Money'up, marque de MonPartenaire.com (RCS 828 104 752 RENNES – Orias : 17 002 261 – RC Pro : 2017PCA049), WIN UP (RCS 811 198 787 RENNES) (ci-après « les SOCIETES AFFILIEES ») traitent vos données personnelles dans le respect des lois et règlements applicables en matière de protection de la vie privée et des données personnelles, et notamment de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 :

<https://www.finidemepriver.com/mentions-legales/>

Conformément à la Loi MURCEF, FINIDEMEPRIVER.COM rappelle que : « Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. La diminution du montant des mensualités entraine l'allongement de la durée de remboursement et majore le coût total du crédit. La réduction dépend de la durée restante des prêts rachetés.